



amU Faculté de droit
et de science politique
Aix Marseille Université

Droit et responsabilité des industries extractives

*Approche internationale,
européenne et comparée*

COLLOQUE

Sous la direction scientifique de
Virginie MERCIER et Loïc ROULETTE

Création & Impression : PS/DEPIL/AMU - 2024/25



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

**Institut de Droit de l'Environnement et
du Développement Durable**

110 La Canebière - 13001 Marseille

Mail : colloque.idedd@gmail.com

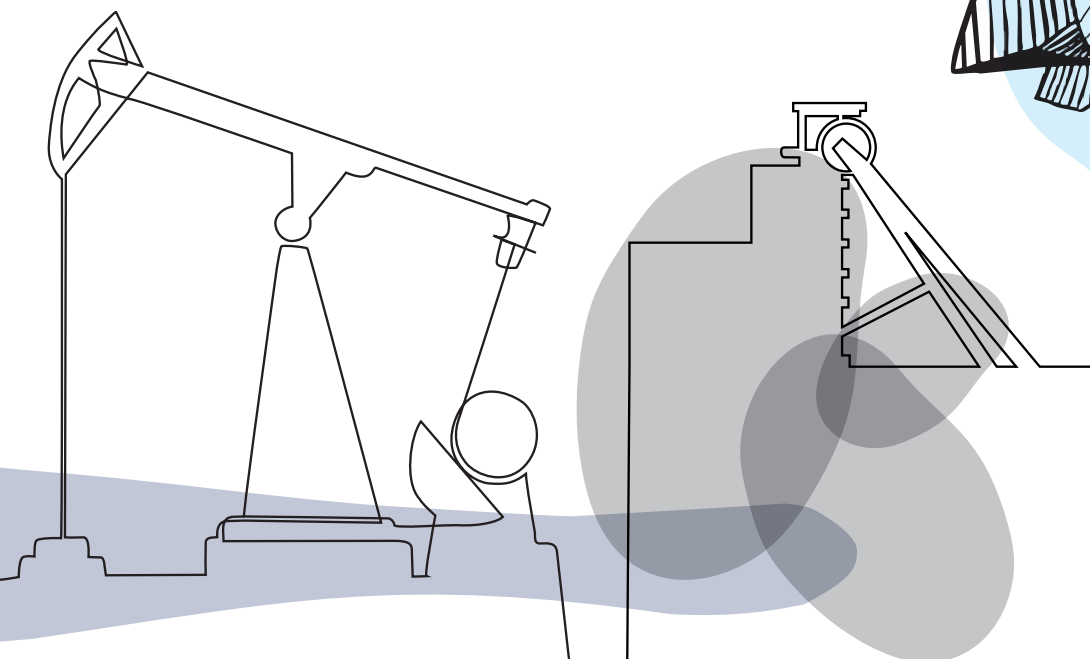
<https://idedd-facdedroit.univ-amu.fr/>



Project funded by European Commission Erasmus + Programme – Jean Monnet Action Project number 101126599. Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor EACEA can be held responsible for them.

Bât. Cassin - Salle 3.3
Faculté de droit et de science politique
3 avenue Robert Schuman
13100 Aix-en-Provence

**Vendredi
16 mai
2025**



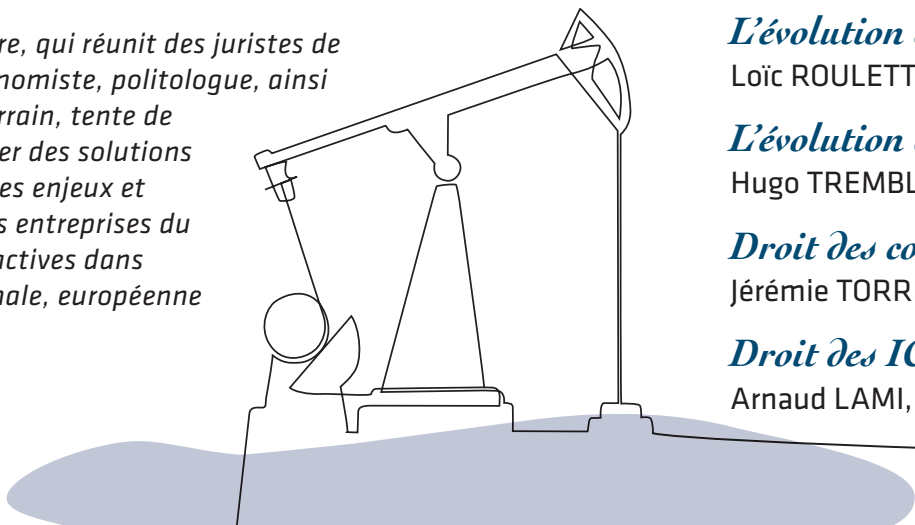
PRÉSENTATION

La nécessaire transition écologique, engagée notamment par la France, a mis en évidence le besoin en approvisionnement de certaines ressources minières. Par ailleurs, des technologies nouvelles, telle que la géothermie, permettent d'envisager une reconversion vertueuse d'anciens sites miniers. Pour autant, l'activité minière est susceptible de devenir elle-même une potentielle source de pollution tellurique ou maritime. De nombreuses interrogations en découlent concernant notamment la responsabilité des intervenants de l'industrie minière aussi bien d'un point de vue environnemental que sociétal. C'est donc la question du possible déploiement de cette industrie dans une perspective de développement durable qui est posée.

Dans ce contexte, cette manifestation scientifique ambitionne de poser les jalons d'une réflexion de long terme sur l'activité minière ainsi que des carrières, qu'elle soit terrestre ou sous-marine. Cette première étape devra donc permettre d'identifier et d'analyser les enjeux contemporains de l'industrie extractive, notamment en termes de responsabilité des entreprises, en s'appuyant sur un travail pluridisciplinaire regroupant les sciences juridiques, géologiques, économiques, ainsi que l'expertise d'acteurs socio-économiques.

Ce colloque est organisé autour de 2 tables rondes introduites par un président qui animera la discussion sur la base de questions préalablement posées aux participants dont l'intervention conduira à apporter des éléments de réflexion pour participer à la discussion.

Ce colloque interdisciplinaire, qui réunit des juristes de spécialités différentes, économiste, politologue, ainsi que des responsables de terrain, tente de comprendre, innover, trouver des solutions afin de mettre en exergue les enjeux et défis que doivent relever les entreprises du secteur des industries extractives dans une perspective internationale, européenne et comparée.



PROGRAMME

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00 ALLOCUTION D'OUVERTURE

Virginie MERCIER, Professeur, Directrice de l'Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable, Aix Marseille Université, UR 4224,

Loïc ROULETTE, Maître de conférences, Aix Marseille Université, UR 4224

Ludovic BADET, Secrétaire Général, UNICEM PACA Corse.

A partir de 9h30

1ÈRE TABLE RONDE

Encadrement normatif des industries extractives

Animation par Hélène THOMAS, Professeur, Aix Marseille Université

Industries extractives et enjeux géopolitiques

Gaylor RABU, Maître de conférences, Aix Marseille Université

Analyse économique des décisions publiques en matière d'industries extractives

Pierre BENTATA, Maître de conférences, Aix Marseille Université

L'évolution du droit minier terrestre et marin français

Loïc ROULETTE, Maître de conférences, Aix Marseille Université

L'évolution du droit minier terrestre et marin québécois

Hugo TREMBLAY, Professeur, Université de Montréal (Canada)

Droit des contrats et industries extractives

Jérémie TORRES-CEYTE, Professeur, Université de Montréal (Canada)

Droit des ICPE et industries extractives

Arnaud LAMI, Maître de Conférences HDR, Aix Marseille Université

2ÈME TABLE RONDE

Responsabilités des industries extractives

Animation par Hélène THOMAS, Professeur, Aix Marseille Université

Gouvernance d'entreprise durable et industries extractives

Virginie MERCIER, Professeur, Aix Marseille Université

Les pratiques environnementales et sociétales des entreprises du secteur des industries extractives : l'exemple d'UNICEM entreprises engagées (UEE)

Théo BUISSON-RUIZ, Responsable de l'innovation et de la stratégie d'impact, Secteur des industries extractives et matériaux de construction, AIRCEC

et Marc INGLEBERT, Directeur d'exploitation, Jean Lefebvre Méditerranée, Président du comité régional UNICEM entreprises engagées (UEE) PACA Corse

Activité extractive, criminalité transnationale et droits de l'homme

Anna ORIOLO, Professeur, Université de Salerne (Italie)

Risque pénal et industries extractives

Laurent SAENKO, Professeur, Aix-Marseille Université

11h30 ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

